

0020048S
ACADEMIE D'AMIENS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE HENRI MARTIN
1 RUE GABRIEL GIRODON
02100 ST QUENTIN
Tel : 0323063838

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 26
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 13/11/2020
Réuni le : 03/12/2020
Sous la présidence de : Jacques Tabary
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention de collaboration entre l'UPJV, FORMASUP et le Lycée Henri Martin dans le cadre de la Licence Professionnelle pour l'année 2020-2021.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0